



Informations municipales

Plan grand froid :

Dispositif saisonnier « Vagues de froid » 2024/2025 : recensement des personnes âgées et handicapées résidant à leur domicile.

Ce recensement permet, en tant que de besoin, de guider l'action des services opérationnels, sanitaires et sociaux en faveur des populations vulnérables.

Nous invitons les personnes qui le souhaitent à s'inscrire sur ce registre en remplissant le formulaire en dernière page.



Une seule école primaire « *Les Petits Artistes* » accueille :



- 6 classes de maternelle de la petite section à la grande section.
Horaires : 8h45 à 11h45 et 13h45 à 16h00
Adresse : 520 avenue des Ecoles.
- 10 classes d'élémentaire du CP au CM2.
Horaires : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h15
Adresse : 65 rue de la Tour.

Toutes les classes sont équipées de tableaux numériques et interactifs. L'école dispose également d'une salle informatique, 2 cours de récréation, une salle de motricité ainsi qu'un city Park.



Inscription scolaire pour la rentrée 2025 :

Votre enfant est né en 2022 et va faire sa rentrée scolaire en septembre 2025.

La pré-inscription obligatoire de votre enfant à l'école de Gragnague s'effectue en Mairie.

Liste des pièces à fournir lors de votre démarche:

- Formulaire de préinscription scolaire à compléter et à télécharger sur <https://www.gragnague.fr/scolarite>
- Pièce d'identité du responsable légal
- Livret de famille ou copie de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : assurance habitation ou facture (téléphone fixe uniquement, opérateur internet, électricité, gaz, eau) ou quittance de loyer établie par un organisme officiel
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge



Rappel :

L'inscription scolaire ne devient définitive qu'une fois l'admission prononcée par le directeur d'école.

Aucune admission ne sera faite par l'école sans inscription préalable réalisée auprès de la mairie.

Parent, il est important d'effectuer ces démarches dans les meilleurs délais car elles permettent d'évaluer les effectifs scolaires pour la prochaine rentrée scolaire ainsi que les organisations qui en découlent (ouverture ou fermeture de classe, recrutements ...).

Programmation des vacances d'hiver de l'Espace Jeunesse de Gragnague :

Tu as entre 11 et 17 ans ? Viens à l'Espace Jeunesse de Gragnague.

Adhésion et inscriptions obligatoires.

La programmation est à retrouver sur :

<https://www.cc-coteaux-du-girou.fr/l-actualite/programme-vacances-ete-espaces-jeunesse/>



L'Espace Jeunesse sera ouvert **du lundi 17 février au vendredi 28 février**, de 14h à 19h tous les jours, du lundi au vendredi, en accès libre. Chaque jeune pourra utiliser les équipements mis à disposition et proposer des actions.

L'Espace Jeunesse propose également un chantier durant ces vacances, du lundi 17 février au vendredi 21 février, les matins de 10h à 13h ainsi que le lundi 17 et le jeudi 27 en après-midi de 14h à 17h.

Ce chantier permettra aux jeunes de participer à un projet solidaire en partenariat avec le Secours Populaire de Gragnague.

Un chantier c'est :

- S'engager dans une action partagée au service du bien collectif
- Développer l'autonomie de chacun sur ses temps de loisirs
- Contribuer par son implication au financement des actions et projets proposés

L'engagement dans un chantier nécessite la participation du jeune sur toute la durée du projet.

En contrepartie, une compensation financière de 7€ par demi-journée est créditée sur une bourse loisirs utilisable pour des sorties, soirées, séjours...

Enfin, des sorties et des soirées sont programmées ; le nombre de places est limité et sur inscription. Si nécessaire, les transports s'effectueront en minibus, en bus ou en train.

Attention : toute sortie non annulée 48h à l'avance fera l'objet d'une facturation.

Les inscriptions se feront par retour de mail, appel, message, ou en passant nous voir directement sur la structure durant les horaires d'ouverture.



Atelier parents-enfants pour la décoration de carnaval :

Le **jeudi 13 février de 17h à 18h**, les parents qui le souhaitent peuvent venir participer avec leur(s) enfant(s) à la confection de décos pour le char du carnaval en maternelle.

Et aussi à un défi construction en élémentaire.

Ces ateliers se déroulent dans les salles d'activités au sein de l'ALAE situé rue de La Tour.



L'anniversaire du Bar à Binocles :

Le Bar à Binocle fête ses 1 an d'existence.



A cette occasion Quentin et Audrey vous proposent des offres « Anniversaire » :

- 100€ de remise sur les montures + verres progressifs
- 50€ de remise sur les montures + verres unifocaux.

Attention, offres valables jusqu'au 31 mars 2025.

Alors, n'hésitez pas à foncez au Centre Commercial - 5 place Balenos - Gragnague. Plus de détails en magasin. Tél : 06 10 31 92 86

Artisan multiservices :



Besoin d'un coup de pouce dans vos projets ?

Pierre MILLERET, récemment installé sur notre commune, propose ses services pour divers travaux, aussi bien en intérieur (pose de placo, peinture murs/plafonds, pose de parquet, etc.) qu'en extérieur (tonte, élagage, tailles, plantations, pose de clôture, etc.).

Fort de plus de 20 ans d'expérience acquis près des volcans dans le Puy-de-Dôme, sa polyvalence, son sérieux et son professionnalisme sauront répondre à vos besoins.

N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement ou devis (gratuit).

Pierre se fera un plaisir de vous aider dans tous vos projets, petits ou grands !

Tél : **06 15 59 81 85** - Mail : pierre.milleret@outlook.fr



Nouveau correspondant de La Dépêche :

Denis BEVILACQUA est le nouveau correspondant local de La Dépêche du Midi. Son objectif est de mettre en valeur la vie locale, les initiatives municipales, associatives et culturelles, ainsi que tout événement marquant pour notre communauté.

Il réside à Lapeyrouse-Fossat et couvre une partie du Nord-Est Toulousain.

Vous pouvez le contacter : clp.ddm.lapeyrouse.fossat@gmail.com

Téléphone : **06 40 40 44 09**



Informations associatives :

Loto des Ecoles :

L'association *Les Amis de L'Ecole* organise un loto au profit du groupe scolaire *Les Petits Artistes* le dimanche 9 février à 14h. à la salle polyvalente du CSL (Gymnase en dessous du lycée)



Ouverture des portes à **partir de 13h** pour un **début vers 14h00**.

De nombreux lots à gagner et pleins de surprises.

Un carton offert aux gentils pâtissiers et pâtissières qui apporteront des crêpes ou des gâteaux à la buvette.

Venez nombreux pour une après-midi riche en surprises et en moments de partage.



AGGV :

Si vous avez pris la résolution de vous remettre au sport, venez découvrir les activités proposées par l'AGGV.

Tarif à partir du 1er février, une adhésion à **tarif réduit** et ce jusqu'au début des vacances d'été :

1 cours : 67€ (72€ hors Gragnague)

2 cours : 100€ (105€ hors Gragnague)

3 cours : 125€ (130€ hors Gragnague)

4 cours : 147€ (152€ hors Gragnague)

5 cours et + : 160€ (165€ hors Gragnague)

La licence est due dans son intégralité soit 30€ ; c'est votre assurance et elle est déductible à hauteur de 66% des impôts.



Voir les cours proposés par nos différentes animatrices sur la fiche d'inscription disponible à l'EdP.



Document confidentiel à remplir puis adresser à la Mairie de Gragnague
**Demande d'inscription sur le registre nominatif
CANICULE/GRAND FROID**

MAIRIE DE
Gragnague

Je soussigné (e) M.....

- Atteste avoir été informé(e) en qualité de demandeur, parent, tuteur, curatelle ou autre représentant légal, que :
- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif ;
- Les informations recueillies seront transmises à la commune de Gragnague dans le cadre du Plan Canicule/grand froid au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant à leur domicile sur la commune ;
- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

J'ai bien noté que :

- Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont le Maire, ainsi que, sur sa demande, le Préfet de la Haute-Garonne.
- Conformément à la loi N°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie
- Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

Nom, prénom (Personne fragile)

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone fixe (préciser si liste rouge ou téléphone portable) :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mairie de Gragnague
15, place Bellegarde
31380 GRAGNAGUE

T 05.62.79.97.97
F 05.62.79.97.90

Fait à GRAGNAGUE

Le

Signature du demandeur